VILLE DE BEAUPRÉ

Politique Familiale

Ville de Beaupré

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire 2
Mot de la conseillère.....3
Mise en contexte 4
Membre du comité.....5
Définition de la famille 7
Portrait des familles.....8
Données des consultations….
……12
Plan d'action 2019-2022 …14
Mise en œuvre……..23
Remerciements……23
Références……24

Mot du Maire

Bonjour à tous,

Dans une société qui se veut de plus en plus individualiste, la famille devient un pôle rassembleur pour chacun de nous. De tout temps, nous avons vécu des moments où la famille était au cœur de nos rassemblements. C'est ainsi que se fonde la vision de la ville de Beaupré. La famille au centre de nos préoccupations.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je suis fier de vous présenter la première Politique de la famille. Ce document est le fruit de plusieurs mois de travail et de réflexion de la part du Comité de la famille.

Il nous faut, comme société, valoriser le concept de la famille. Celle-ci peut s'épanouir dans un environnement qui lui présente une multitude d'activités et de ressources. C'est notre rôle d'être à l'écoute de vos besoins et de tenter d'harmoniser votre réalité citoyenne à notre réalité administrative.

Il faut donc adapter nos décisions pour tenir compte de cette nouvelle réalité. Nos décisions doivent refléter le contenu de cette politique. Je vous invite à la consulter et à réfléchir, comme citoyen, à l'impact de nos actions quotidiennes pour réaliser l'ensemble des actions de cette politique.

Pierre Renaud

Maire

Mot de la Conseillère

Chers Beaupréens et Beaupréennes

C'est un privilège pour moi de vous présenter votre première Politique familiale municipale initiée en 2016.

Écrin de verdure niché entre montagne, rivière et fleuve, Beaupré est la ville idéale où il fait bon vivre pour élever une famille et participer à la vie communautaire.

En tant que conseillère municipale responsable des questions familiales, j'ai eu l'opportunité de participer à l'élaboration de cette politique. Le comité a été constitué de 14 intervenants dynamiques du milieu qui ont mis à profit leurs compétences et leurs connaissances afin de concevoir une définition de la famille et prioriser des actions. La population fut sondée afin de connaître les besoins et les attentes des familles. Le sondage a traité de huit sujets : Portrait de votre famille, information et communication, activités sportives, culturelles et événementielles, habitation, environnement, urbanisme et aménagement du territoire, santé et sécurité, transport, participation sociale et finalement, qualité de vie. Le plan d'action découlant de la politique familiale reflète les besoins exprimés par les familles et servira de cadre de référence au Conseil municipal.

J'aimerais remercier les membres du comité, plus particulièrement monsieur Sylvain Hénault, représentant du Carrefour Action Municipale et Famille.

Je vous invite à vous approprier cette Politique familiale.

Nancy Pelletier

Conseillère municipale et Responsable des questions familiales

Mise en contexte

Bercée entre fleuve et montagne, située dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, la Ville de Beaupré se définit comme une ville de centralité par la diversité de ses services. Suite à l'installation de la papeterie en 1926, plusieurs familles firent leur arrivée sur le territoire. L'expansion et l'agrandissement de ses limites au courant des années a permis un développement économique important pour la ville.

Milieu de villégiature, Beaupré offre une diversité de services pour la région; hôpital, écoles primaire et secondaire, bibliothèque, aréna, centre de formation pour les adultes, centre multifonctionnelle, centre communautaire, etc. Ces services sont des éléments importants pour les jeunes familles.

Dans une perspective de développement du territoire, les élus municipaux souhaitaient s'outiller afin de faire de Beaupré un lieu idéal pour les familles. Étant depuis peu Municipalité amie des aînées, la Ville voyait dans la Politique familiale une continuité lui permettant d'agir également auprès des jeunes familles.

En tant que leader, la volonté politique d'élaboration de la PFM est le premier pas vers la réalisation de celle-ci. En plus d'outiller les élus lors de leurs prises de décisions futures, cette politique permettra de renforcer et créer les liens de concertation entre les acteurs du milieu. Le plan d'action rédigé servira donc de cadre de référence pour les trois années à venir.

Membres du Comité

ÉLUS ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Pierre Renaud, Maire
Nancy Pelletier, Conseillère municipale
Michèle Abdelnour, Conseillère municipale
Gilles Carrier, Directeur des loisirs
Marie Bourquard, Coordonnatrice des loisirs

ORGANISMES

Natacha Battisti, Directrice des Ressources Familiales Côte-de-Beaupré
Véronique Vézina, Directrice par intérim des Ressources Familiales Côte-de-Beaupré
François Carrier, Coordonnateur Maison des Jeunes L'Énigme de Beaupré

MILIEU SCOLAIRE, GARDERIE ET CPE

Andrée Paradis, Directrice CPE La Peluche
Francis Thiffault, Directeur École primaire des Beaux-Prés
Luc Paquet, Directeur École secondaire Mont-Saint-Anne

MILIEU DE LA SANTÉ

Émilie Sirois, Agente de promotion et prévention de la santé du CIUSS de la Capitale Nationale

REPRÉSENTANTS CITOYENS

Mélanie Poulin, Représentante citoyenne
Émilie Gagnon-Hamel, Représentante citoyenne
Philippe Boulanger, Représentant citoyen

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Sylvain Hénault, Formateur Carrefour action municipale et famille

Mandat du comité

La mise en œuvre d'une politique familiale découle de la concertation de plusieurs acteurs œuvrant pour les familles. Ainsi, le mandat du comité est de permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et des individus. Le comité se veut à l'écoute des besoins des familles vivant à Beaupré. Dans le but d'avoir une représentation variée, le comité est composé de représentants des organismes communautaires, des milieux scolaire, de la santé et de la sécurité, de deux représentants citoyens et de représentants municipaux.

Grâce à son écoute et ses interactions, le comité a mis au point le plan d'action et la politique familiale 2019-2022 de Beaupré. Ce document comprend les stratégies et les actions à préconiser pour favoriser un environnement de vie adéquat aux familles de Beaupré.

Processus d'élaboration

Formé en décembre 2017, le comité se rencontre pour la première fois en janvier 2018. Dès lors les acteurs se sont mis à l'œuvre afin de déterminer l'échéancier, la définition de la famille, le budget et le plan de communication de la politique.

SONDAGE

- Un sondage était disponible en ligne et dans chacun des bâtiments de la villes et organismes.
- Total de 108 répondants.

CONSULTATIONS

- Consultation des organismes membres du comité PFM.
- Consultation avec les jeunes de 8 -12 ans à l'école primaire (10 jeunes).
- Consultation des adolescents de 13 à 18 ans en collaboration avec la Maison des jeunes l'Énigme (12 jeunes).

ANALYSE ET RÉDACTION

- Analyse des données sociodémographiques des familles de Beaupré.
- Rédaction de la politique familiale.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

De nos jours, il existe plusieurs modèles familiaux. En 2011, 75 % des familles vivent dans une famille biparentale, moins de 1 % vivent dans une famille homoparentale, 25 % vivent dans une famille mono-parentale et 16 % vivent dans une famille biparentale recomposée.[1]

Une famille peut être définie de différentes manières. Elle peut regrouper les grands-parents, les enfants et petits-enfants ayant un lien de sang ou encore comprendre un groupe de personnes s'identifiant l'un à l'autre. Suite à la lecture de plusieurs définitions de la famille, la Ville définit la famille comme étant :

« Une famille est composée d'un ou de deux parents qui ont la responsabilité morale, affective et matérielle favorisant ainsi le développement global d'un ou plusieurs enfants. Elle unit entre elles des personnes ayant une affiliation générationnelle qui est interreliée au passé, au présent et au futur. »

Valeurs

Considérant que la municipalité avait déjà dans son éventail la Politique municipalité amie des aînés, l'accent a été mis particulièrement sur les besoins des familles et leur environnement. Il est important pour le comité et la municipalité que les actions reflètent les valeurs suivantes :

- la solidarité
- l'équité
- le civisme
- l'accueil
- le respect
- la démocratie

[1] p.9, Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale PFM)

Principes directeurs

En plus de comprendre les valeurs de la municipalité, la Politique familiale comprendra les principes directeurs. Ces principes ou objectifs permettent d'éclairer et de guider la pratique quotidienne des intervenants municipaux et des partenaires dans les décisions et gestes qui auront un impact sur les familles. La Politique comprendra donc 4 principes directeurs, soit;

- l'écoute du milieu
- l'accessibilité
- favoriser la qualité de vie des familles
- la synergie de l'intervention, pour optimiser l'utilisation des ressources

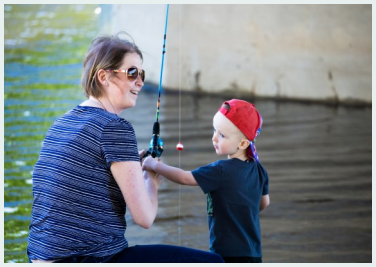

Portrait des familles d'ici

La population de la Ville de Beaupré est en croissance continue depuis 2011. En 2011, la population s'élevait à 3 439 résidents. Le recensement de 2016 compte un total de **3 752 citoyens** sur son territoire [2]. Selon Statistique canada, le territoire de Beaupré a vécu une augmentation de 9 % de sa population entre 2011 et 2016, comparativement à la province de Québec et à la MRC de la Côte-de-Beaupré qui se situe à 3 % pour Québec et de 8 % pour la MRC. Ayant sur son territoire une attraction touristique majeur, soit le Mont-Saint-Anne, la population de Beaupré voit sa population doubler durant la saison du ski.

Avec une superficie de 22,96 km², la Ville couvre un petit territoire, mais se distingue par ses services et infrastructures. Comme le présente le graphique ci-dessous, la population de beaupréenne se compose de 485 résidents âgés de 0-14 ans, 2 250 âgés entre 15-64 ans alors que les 65 ans et plus représentent 1 015 de la population totale.

Figure 1 : Population selon les grands groupes d'âges

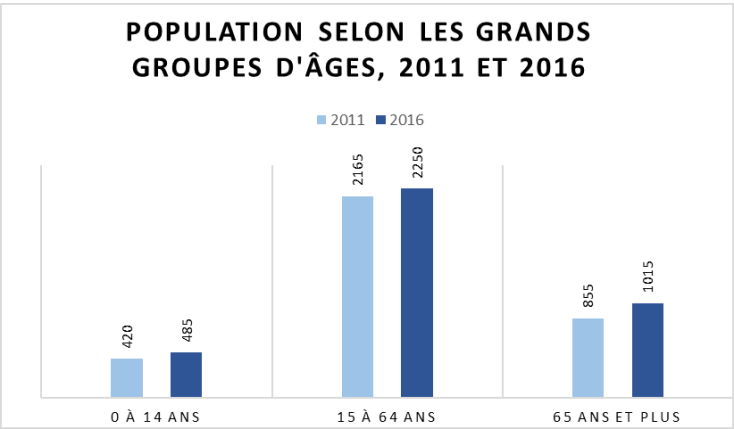

[2] Statistique Canada, 2016

Malgré une moyenne d'âge de 52 ans, la plus élevée sur la Côte-de-Beaupré, la Ville est invitant pour les familles de par sa centralité et ses services.

Avec une taille moyenne des ménages se situant à 2,7, les familles de Beaupré sont un peu plus nombreuses que celles sur la Côte-de-Beaupré. Comme observé dans le graphique ci-dessous, les deux tailles les plus présentes sur le territoire sont les familles de deux personnes (59%) et les familles de 3 personnes (18 %).

Figure 2 : Séparation des ménages privés selon la taille des familles

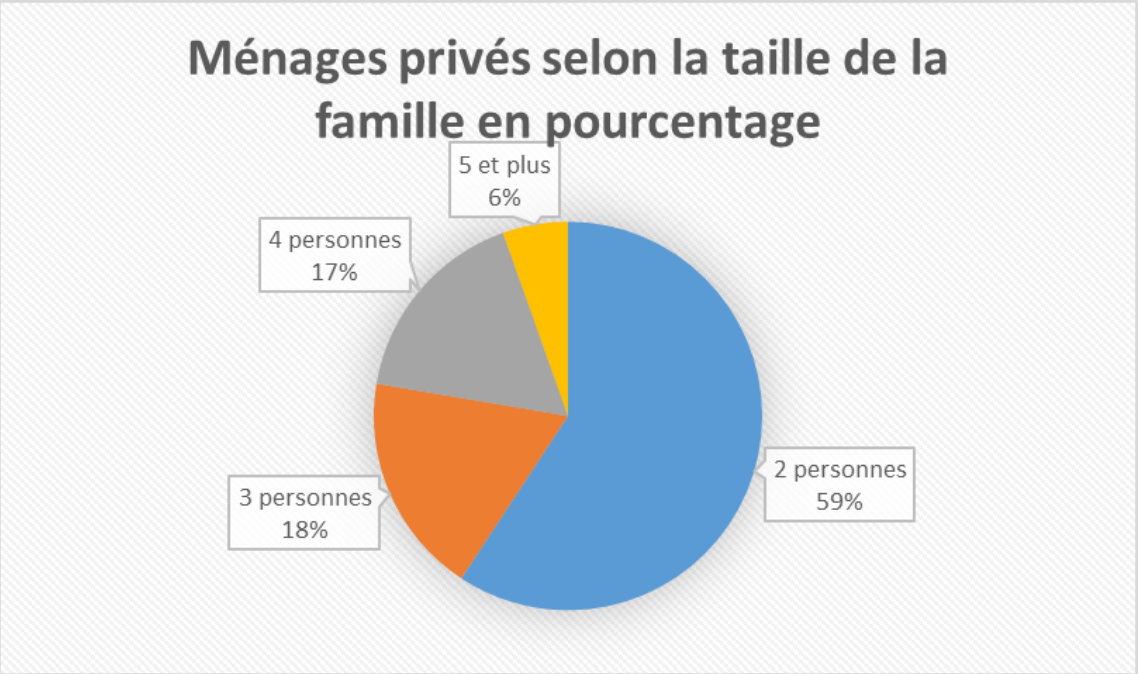

Pour la plupart, les familles se divisent en deux grandes catégories, soit les couples avec enfant et sans enfant. Les couples avec enfant représentent 58 % de la population alors que les couples sans enfant représentent 41 %. Les couples avec enfant soit, 155 ménages ont en majorité deux enfants suivies de près par les ménages ayant un seul enfant où l'on retrouve 145 familles. Le statut matrimonial de la population de Beaupré se ventile de la façon suivante:

Figure 3 : État matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus

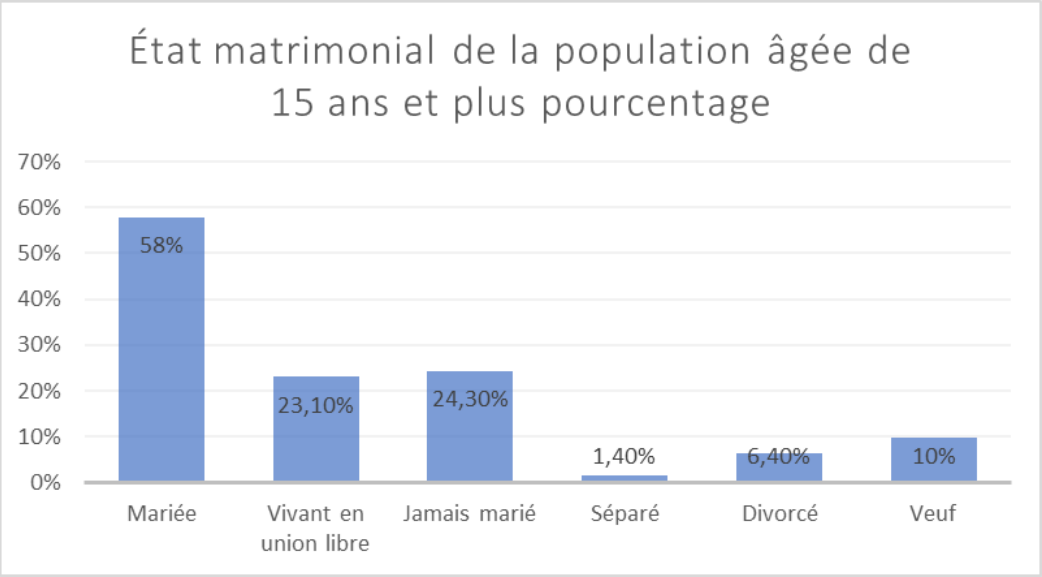

En 2016, 20,5 % des individus détiennent un diplôme d'études secondaires, et 22,2 % un certificat ou diplôme de l'école des métiers. Quant au niveau de scolarité, les diplômés d'un collège ou d'un cégep, comptent pour 20,1 % alors que les certificats ou diplômes universitaire et plus représentent 15,8 % des individus de 15 ans et plus.

La Ville de Beaupré est au cœur de la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Beaupré. Elle constitue le moteur économique de la région et offre des possibilités d'emplois supérieures à la demande. La centralité de Beaupré pousse souvent les familles à se déplacer pour le travail: 40 % de la population active font moins de 15 minutes pour se rendre au travail alors que 30 % font 30 à 45 minutes de transport.

Lorsque l'on observe le revenu des familles, les familles de Beaupré se situent légèrement en dessous de celles de la MRC. Ainsi, en 2015, le revenu médian des familles de Beaupré était de 66 965 $ alors que celle de la MRC Côte-de-Beaupré est de 71 277 $.

De 2006 à 2011, l'économie de la Ville a connu une progression et le taux de chômage a subi une diminution chaque année. Le tableau suivant présente les données des recensements de 2001 à 2016 pour la Ville de Beaupré et la MRC de la Côte-De-Beaupré.

Tableau 1 : Taux d'activité et de chômage

	2001		2006		2011		2016	
	Beaupré	MRC	Beaupré	MRC	Beaupré	MRC	Beaupré	MRC
Taux d'activité	59,4	64,1	59,1	64,9	64	67,2	63,8	66,5
Taux de chômage	7,7	7,1	7,1	5,5	6,5	5,7	5,2	4,7

Avec un taux de chômage de 5.2 %, on compte 95 chômeurs sur le territoire de Beaupré alors que la population active comprend 1 840 individus. En 2015, le revenu médian des ménages se situait à 31 808 $.

Le territoire comprend principalement des maisons individuelles non attenantes (56%) et des appartements dans un immeuble de moins de cinq étages (28 %). En 2016, la population de Beaupré comprenait 1185 propriétaires et 395 locataires sur le territoire. La valeur moyenne des maisons est de 253 668 $. Voici donc la répartition des types de logements que l'on retrouve à Beaupré.

Figure 4: Types de logements Beaupré 2016

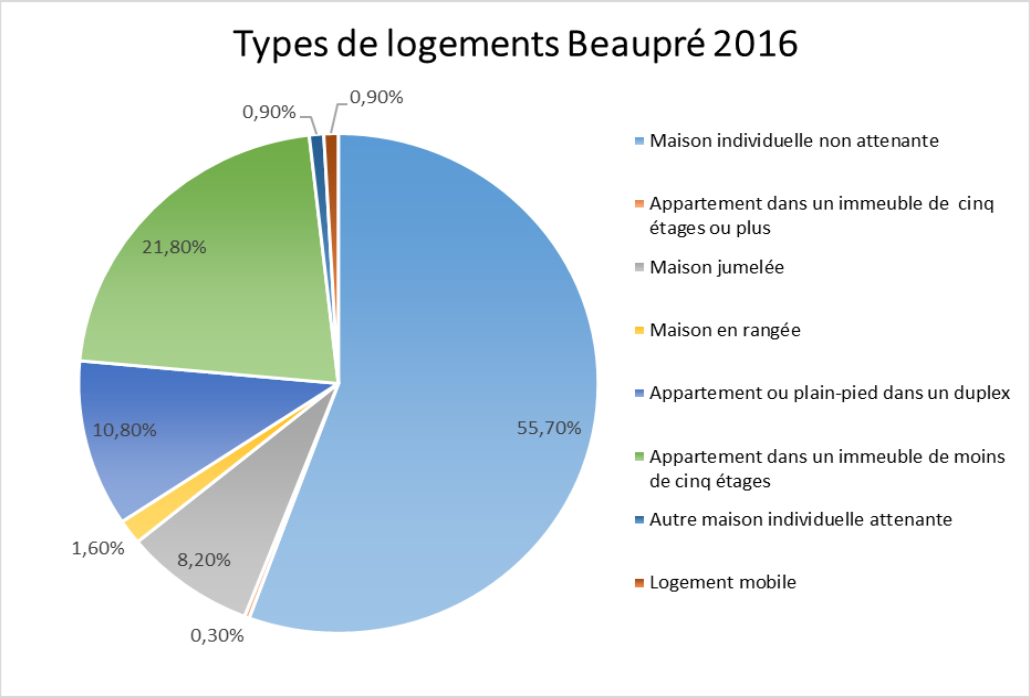

108 répondants au questionnaire.

10 jeunes âgés de 8-12 ans lors du focus groupe.

12 adolescents âgés de 13 ans à 18 ans lors du focus groupe avec les adolescents.

Données des consultations

Le comité a donc poursuivi son parcours en analysant les données recueillies lors des consultations.

Bons coups de la ville et améliorations souhaitées

L'analyse soulève les bons coups de la ville et les améliorations souhaitées par les familles.

- En général, les familles sont assez satisfaites des moyens de communication de la ville. Le moyen le plus utilisé par les familles est Facebook (38 %).
- Les répondants sont satisfaits des paiements des taxes et des demandes de permis en ligne.
- La tarification, l'horaire et la proximité des activités sont les facteurs d'accessibilité à prioriser pour les familles.
- Les meilleurs moments pour participer aux activités sont les matins de fin de semaine (77 %) et les soirs de semaine (90 %).
- Plus de la moitié des répondants sont satisfaits des services offerts par le Centre multifonctionnel.
- Les familles sont satisfaites des écoles, garderies et CPE disponibles sur le territoire.
- Lors du choix de l'habitation, 83 % des répondants choisiraient une maison unifamiliale.
- Les quatre facteurs favorisant la qualité de vie des familles sont : la présence de parcs et espace naturel, le dynamisme du milieu, la présence des écoles et finalement la présence des services de santé.
- Les familles font entre 26 à 50 km pour se rendre au travail. Les familles se dirigent pour la plupart vers Québec pour leur travail.
- 41 % des citoyens s'impliquent auprès des organismes, CPE et écoles.

Faits saillants à retenir

La consultation a également permis de déterminer les besoins des familles.

1. 42 % des répondants ne portent pas attention à l'affichage dans les édifices et parcs, car ceux-ci ne sont pas toujours à jour.
2. Le système d'inscription de loisir (Qidigo) est encore inefficace ou difficile pour 38 % des familles.
3. 44 % sont peu ou pas du tout satisfait des activités aquatiques proposées par la ville. D'ailleurs, 74 % des répondants désirent avoir une piscine intérieure.
4. 66 % désiraient avoir plus de cours parents-enfants. Les jeunes pour leur part désiraient retrouver davantage de cours pour les 10-13 ans dans la programmation des loisirs.
5. 31 % des répondants ne se sentent pas en sécurité à pied ou à vélo. La vitesse des automobiles est la raison principale.
6. 26 % considèrent le service de transport PLUMobile en commun comme étant partiellement satisfaisant.
7. La majorité des adolescents désirent un skate park plus élaboré et plus grand.

PLAN D'ACTION 2019-2022

Le bien-être des familles de la Ville de Beaupré est de longue date pour les élus municipaux. La municipalité a mis en œuvre plusieurs projets afin de bonifier les services et infrastructures pour la population. (Centre multifonctionnel, projet de piscine intérieure, rabais de 50 % aux activités pour les 0-17 ans, aménagements de parcs, etc.)

La présente politique confirme l'intention du conseil municipal de poursuivre et d'intensifier les actions favorisant l'environnement des familles sur son territoire et aussi d'attirer d'autres familles à venir s'installer à Beaupré.

Champs d'interventions

Voici les objectifs principaux divisés par champ d'intervention :

Information et communication

- Faciliter l'utilisation du système d'inscription de loisir en ligne pour les familles
- Favoriser les communications avec les familles
- Promouvoir les services de la municipalité auprès des nouveaux résidents et des nouvelles familles

Activités sportives, culturelles et événementielles

- Favoriser l'offre de services pour les familles dans la municipalité
- Maximiser l'utilisation de nos infrastructures

Habitation, environnement, urbanisme et aménagement du territoire

- Développer les sentiers cyclables, les voies piétonnières sur le territoire de Beaupré
- Revitaliser certains quartiers
- Améliorer la salubrité urbaine dans l'environnement des familles

Santé et sécurité

- Permettre les déplacements actifs et sécuritaires dans la ville
- Améliorer la sécurité piétonne aux alentours des écoles

Transport

- Bonifier l'offre de services du transport en commun

Participation sociale

- Mobiliser la population aux possibilités d'implication communautaire dans la municipalité et dans les organismes

PLAN D'ACTION 2019-2022

Champ d'intervention 1 : Informations et communications

Objectif : Faciliter l'utilisation du système d'inscription de loisir en ligne pour les familles

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Mettre en place et promouvoir un service de soutien pour les inscriptions en lignes aux activités (Soutien téléphonique, mettre en ligne une procédure, offrir une démonstration, tutoriel, etc.)	Responsable : Service des loisirs	X		

Objectif : Favoriser les communications avec les familles

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Créer un mécanisme de concertation avec les différents partenaires pour faciliter le partage des informations aux familles.	Responsable : Service des loisirs Partenaires : Organismes et partenaires présents sur le comité		X	
Faire la promotion des activités et événements de la ville et des organismes par les voies de communication des écoles, de la Maison des Jeunes et du CPE.	Responsable : Service des loisirs Partenaires : Organismes et partenaires présents sur le comité	X	X	X
Prôner l'utilisation des médias sociaux pour communiquer rapidement auprès des familles.	Responsable : Services municipaux	X	X	X

PLAN D'ACTION 2019-2022

Champ d'intervention 1 : Informations et communications (Suite)

Objectif : Promouvoir les services de la municipalité auprès des nouveaux résidents et des nouvelles familles

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Maintenir à jour les communications des présentoirs et affichages dans la ville	Responsable : Service des loisirs Partenaires : Organismes du milieu	X	X	X
Étudier la faisabilité d'installer dans la ville et dans les organismes des panneaux électroniques en réseau avec les différents partenaires	Responsable : Service des loisirs		X	
Développer une pochette informative incluant la liste des commerces, des bons d'achat dans les commerces, la programmation des activités de loisirs, le calendrier des collectes des déchets domestiques, etc.	Responsable : Service des loisirs Partenaires :Organismes et partenaires présents sur le comité	X	X	

PLAN D'ACTION 2019-2022

Champ d'intervention 2 : Activités sportives, culturelles et événementielles

Objectif : Favoriser l'offre de services pour les familles dans la municipalité

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Améliorer les plages horaires des activités offertes aux familles en proposant des ateliers et des activités simultanées de sorte à s'adapter à leur réalité.(Ex: cours parents-enfants, cours parents /cours enfants avec les mêmes horaires)	Responsable : Services municipaux Partenaires : Organismes partenaires	X		
Évaluer l'offre d'activités dédiées aux femmes enceintes, des nouvelles mamans et des 0-5 ans afin de le bonifier pour répondre aux besoins des familles	Responsable : Services municipaux Partenaire : Ressources familiales Côte-de-Beaupré		X	
Maintenir une tarification préférentielle pour les 0-17 ans lors de l'inscription aux activités de loisirs de la ville.	Responsable : Services municipaux	X	X	X
Évaluer la possibilité d'ajouter une tarification préférentielle pour les familles (Ex: forfait familial)	Responsable : Services municipaux		X	
Bonifier l'offre de services de la bibliothèque afin de répondre aux besoins des familles	Responsable : Bibliothèque la Plume d'Oie	X		
Développer des horaires et une programmation variée pour les cours aquatiques	Responsable : Services municipaux	X		

PLAN D'ACTION 2019-2022

Champ d'intervention 2 : Activités sportives, culturelles et événementielles (Suite)

Objectif : Favoriser l'offre de services pour les familles dans la municipalité

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Signer des ententes de partenariat avec certains organismes afin de soutenir la participation des 0-17 ans et aux différentes activités sportives et culturelles qui ne sont pas offerts par le service des loisirs	Responsable : Services municipaux		X	X
Évaluer la possibilité de développer un partenariat avec le Mont-Saint-Anne afin de rendre le site plus accessible aux familles	Responsable : Services municipaux		X	X
Devenir municipalité amie des enfants afin d'élaborer un plan d'action destiné aux enfants	Responsable: Service municipaux	X	X	

Objectif : Maximiser l'utilisation de nos infrastructures

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Évaluer la possibilité de mettre en place un service de garde ponctuel durant les cours de loisirs des parents	Responsable : Services municipaux Partenaire : Ressources familiales Côte-de-Beaupré		X	
Évaluer la possibilité d'élargir l'offre de services du programme Accès Loisir. (Camp de jour, semaine de relâche)	Responsable : Services municipaux Partenaire : Ressources familiales Côte-de-Beaupré	X		

PLAN D'ACTION 2019-2022

Champ d'intervention 2 : Activités sportives, culturelles et événementielles

Objectif : Maximiser l'utilisation de nos infrastructures. (Suite)

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Initier et encadrer un comité de jeunes afin de réaménager le skate parc	Responsable : Services municipaux Partenaire : Maison des jeunes l'Énigme		X	X
Se doter d'une piscine intérieure en partenariat avec d'autres municipalités de l'est de la Côte-de-Beaupré	Responsable : Services municipaux Partenaires : Services municipaux des municipalités de l'est de la Côte-de-Beaupré	X	X	X
Développer des ententes de réciprocités d'utilisation des locaux avec différents partenaires à des fins sportives ou culturelles	Responsable : Services municipaux Partenaires : Commission scolaire des Premières Seigneuries, CPE, Maison des jeunes	X		

PLAN D'ACTION 2019-2022

Champ d'intervention 3 : Habitation, environnement, urbanisme et aménagement du territoire

Objectif : Développer les sentiers cyclables, les voies piétonnières sur le territoire de Beaupré

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Prioriser l'ajout d'un sentier multifonctionnel le long du boulevard du Beau-Près (route 360) afin de sécuriser l'utilisation du boulevard pour tous les usagers et d'améliorer la perméabilité entre les quartiers du fleuve au Mont-Saint-Anne	Responsable : Services municipaux	X	X	X
Acquérir les terrains du parc industriel Est et proposer des projets favorisant la mise en valeur du littoral en développant les attraits se rattachant au fleuve. (esplanade, sentier multifonctionnel, fontaine, parcs)	Responsable : Services municipaux		X	X

Objectif : Revitaliser certains quartiers

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Étudier la possibilité de requalification urbaine prioritaire dans le Vieux-Beaupré et en intervenant sur la qualité du bâti et des aménagements paysagers offrant des incitatifs à s'établir	Responsable : Services municipaux		X	X
Évaluer la possibilité pour les jeunes familles, d'appliquer le Programme des suppléments au loyer (PSL)	Responsable : Services municipaux		X	

Objectif : Améliorer la salubrité urbaine dans l'environnement des familles

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Augmenter le nombre de poubelles dans le centre-ville afin de réduire le nombre de déchets dans les rues	Responsable : Services municipaux		X	

PLAN D'ACTION 2019-2022

Champ d'intervention 4 : Santé et Sécurité

Objectif : Permettre les déplacements actifs et sécuritaires dans la ville

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Augmenter la sécurité du réseau de pistes cyclables et des voies piétonnières afin qu'elles soient plus accessible aux familles	Responsable : Services municipaux			**X**

Objectif : Améliorer la sécurité piétonne aux alentours des écoles

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Évaluer la mise en place des actions proposées par le plan de déplacement d'Accès transports viables	Responsable : CIUSSS, Partenaires : Services municipaux, École des Beaux-Prés		**X**	
Suite à l'évaluation des actions du plan de déplacement d'Accès transports viables, mettre en place les actions réalisables selon les moyens	Responsable : CIUSSS, Partenaires : Services municipaux, École des Beaux-Prés			**X**

PLAN D'ACTION 2019-2022

Champ d'intervention 5 : Transport

Objectif : Bonifier l'offre de services du transport en commun

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Évaluer la possibilité de mettre en place un service de transport pour les événements et activités se déroulant sur le territoire	Responsable : Services municipaux Partenaires : PLUMobile		X	
Évaluer avec PLUMobile la possibilité de développer un circuit de navette intraterritorial sur le territoire de Beaupré	Responsable : PLUMobile Partenaire : Services municipaux			X

Champ d'intervention 6 : Participation sociale

Objectif : Mobiliser la population aux possibilités d'implication communautaire dans la municipalité et dans les organismes

Actions	Responsables et partenaires	Échéancier		
		2019-2020	2020-2021	2021-2022
Déterminer les intérêts d'implication communautaire des familles	Responsable : Services municipaux Partenaires : Association bénévole Côte-de-Beaupré, Ressources familiales Côte-de-Beaupré	X	X	X
Faire connaître davantage les différentes possibilités d'implication communautaire à la clientèle adolescente	Responsable : Services municipaux Partenaires : École secondaire du Mont-Saint-Anne, Maison des Jeunes, École primaire des Beaux-prés, CJE	X	X	X
Valoriser et promouvoir l'implication communautaire et les bons coups réalisés par des bénévoles	Responsable : Services municipaux	X	X	X

Mise en œuvre et mécanisme de suivi

La Politique familiale de Beaupré a permis la mise en commun et la création d'interactions entre la ville, la société civil et les organisations œuvrant pour les familles.

La démarche de Politique familiale comprenait la création du comité, une consultation de la population et la rédaction du plan d'action 2019-2022.

Un comité de suivi dument mandaté par le conseil municipal sera créé afin de s'assurer de la réalisation des actions. Ce comité se rencontrera deux fois par année.

Remerciements

Le conseil municipal de Beaupré tient à remercier sincèrement les collaborateurs qui ont contribué à la réussite de ce projet.

- Merci à tous ceux qui ont participé aux différentes consultations.
- Merci aux membres du comité de la Politique familiale, pour tout le temps consacré.
- Merci aux organismes et partenaires qui ont participé à l'élaboration de la politique.

Merci à tous !

Références

Bolduc, Godin R., Godin V., Guay, Lachance, Raymond M-P., Raymond P., (2003) *Un regard sur notre histoire Beaupré 1978-2003 ,* Québec, Canada, L.G Chabot.

Carrefour action municipale et famille, *Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale PFM*, Québec, 2018

Statistique Canada. 2017. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*. Produit nº 98-404-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Produits analytiques, Recensement de 2016.

Statistique Canada. 2013. La Côte-de-Beaupré, MRC, Québec (Code 2421) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit nº 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013.

VILLE DE BEAUPRÉ